



10 DÉCEMBRE 2014 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

La CGT confirmée comme première organisation syndicale dans la Fonction publique territoriale

Le ministère de la Fonction publique a publié les résultats des élections professionnelles dans la Fonction publique mardi 9 décembre dans l'après-midi.

S'agissant du versant territorial, la CGT va procéder aux nécessaires vérifications de l'agrégation des résultats une fois que ceux-ci seront accessibles de manière détaillée, instance par instance.

Avec 29,5 % des voix aux comités techniques selon les résultats officiels, il est néanmoins assuré que la CGT demeure la première organisation syndicale dans la Fonction publique territoriale. L'écart est de 7,2 points sur la CFDT et de 11,8 points avec FO.

La Fédération CGT des Services publics remercie les 286 500 agents territoriaux qui lui ont fait confiance. Elle leur assure de la volonté de la CGT de faire entendre fortement le message qu'ils ont adressé par leurs votes.

Elle salue le travail considérable effectué par ses syndicats, ses militantes et militants qui, avec les structures interprofessionnelles de la CGT, ont travaillé durement pour obtenir ce résultat. Celui-ci permet notamment à la CGT de conserver ses 7 sièges au Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale et ses 6 sièges au conseil d'administration du CNFPT.

Parmi les faits marquants concernant ce scrutin, la Fédération constate la forte baisse de la participation (moins 4,2 points). Il s'agit d'un signal alarmant, s'expliquant en particulier par le recours au vote par correspondance. La Fédération avait fortement alerté les employeurs publics sur ce sujet et déplore de n'avoir pas été entendue. La démocratie sur le lieu de travail est un bien précieux et ses conditions d'exercice doivent être pleinement garanties.

La Fédération relève également que le score de la CGT est marqué par un recul significatif. La montée de l'abstention a de toute évidence eu un impact fort sur le niveau du vote CGT. La Fédération et ses syndicats regardent cette évolution avec lucidité. Nous sommes déterminés à en faire l'analyse et à en tirer les enseignements avec les agents territoriaux, pour une organisation syndicale CGT qui gagne en efficacité pour faire aboutir les revendications des personnels.

La Fédération tient également à souligner, parmi d'autres succès, quatre résultats revêtant un caractère particulier compte tenu du contexte politique local et de la bataille de la CGT contre l'extrême droite. A Amnéville (Moselle), où la CGT avait été empêchée de se présenter en 2008 par le maire d'extrême droite de l'époque, notre organisation recueille 63% des voix. A Béziers (Hérault), la CGT progresse de 10 points. A Orange (Vaucluse), elle fait 44% des voix et 33% à Villers-Cotterêts (Aisne).

A partir de ses résultats, la Fédération CGT des Services publics va poursuivre avec ses syndicats la bataille en faveur d'un service public territorial de qualité, de l'emploi statutaire et pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des agents. Partout, du local au national, la CGT avec ses représentants continuera d'être une force majeure au service des agents.